



Directrice
Emilie FOURNEL

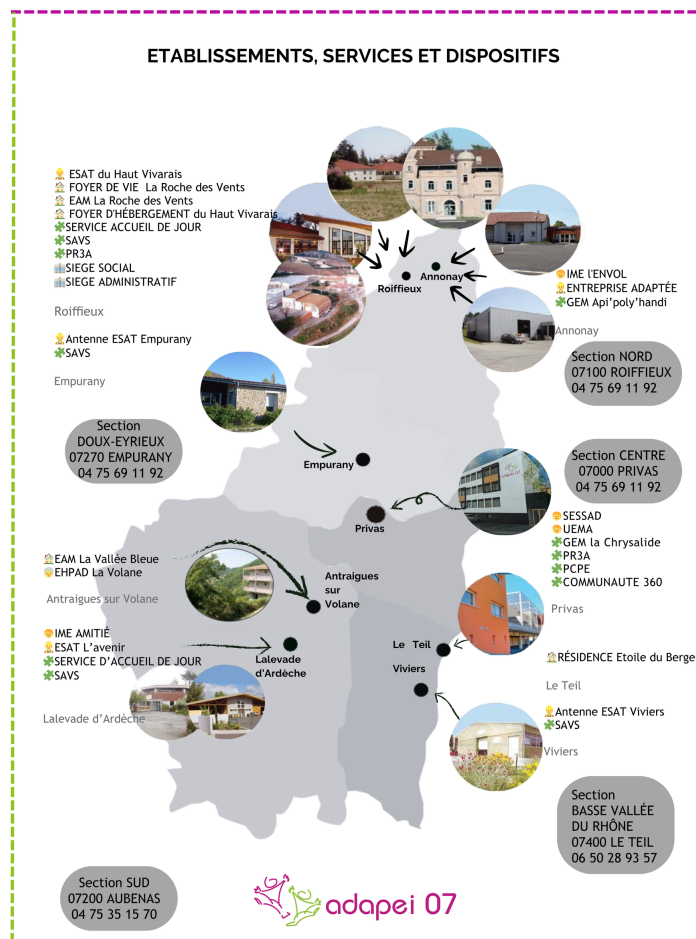
Chef de service
Joël VIVIERS

Educateur spécialisé coordinateur
Aide médico psychologique

Infirmiers
Aides-soignants
Psychologue

Assistante sociale
Agents des services administratifs

Agent d'entretien des locaux



**ÉTABLISSEMENT
D'ACCUEIL MÉDICALISÉ
LA ROCHE DES VENTS**



863Route de la Chomotte BP 186
07100 ROIFFIEUX
Tél : 04 75 69 26 43
secretariat-foyers@adapei07.fr



Cadre de vie



L'EAM accompagne les usagers dans leurs parcours de vie en fonction de leur projet individualisé.

Ces situations complexes :

- Les résidents inaptes à toute activité professionnelle ;
- Justifient l'assistance d'une tierce personne
- Nécessitent une surveillance médicale et des soins constants ;
- Requièrent un soutien et une stimulation constante et adaptée, ainsi qu'un suivi paramédical et médical régulier.

Les activités sont principalement axées sur le bien-être et le confort.
Elles sont de deux natures : des temps individuels et des temps collectifs.

Activités sportives adaptées

Activités artistiques et culturelles

Séjours de vacances sont organisés avec des organismes agés.

Missions



L'EAM accompagne les usagers dans leurs parcours de vie en fonction de leur projet individualisé.

Ces situations complexes :

- Les résidents inaptes à toute activité professionnelle ;
- Justifient l'assistance d'une tierce personne
- Nécessitent une surveillance médicale et des soins constants ;
- Requièrent un soutien et une stimulation constante et adaptée, ainsi qu'un suivi para médical et médical régulier.



Soins - Santé



L'EAM héberge 7 personnes en chambres individuelles médicalisées. Cette petite unité intégrée au 4ème pavillon du FV est ouverte à la vie sociale et revêt un caractère familial. Le Foyer de Vie est situé dans un parc arboré sur la commune de Roiffeux. Les bâtiments sont accessibles, les espaces de vie conviviaux.

À la fois structure occupationnelle et structure de soins, l'EAM accueille des personnes dépendantes handicapées physiques, mentales avec diverses pathologies surajoutées.

L'autorité de contrôle et de tarification de l'EAM est le Conseil Départemental de l'Ardèche.

Financement par le biais d'une dotation globalisée selon le contrat d'objectifs et de moyens (CPOM).

Une participation de la personne en situation de handicap est prévue pour les frais d'hébergement et d'entretien. L'accès au Foyer se fait sur orientation de la MDPH.

L'admission fait suite à la demande de la personne auprès de la Direction de l'établissement. La personne est alors inscrite en liste d'attente. Une commission associative est consultée à chaque admission.